



La Ville d'Otterburn Park adopte son budget 2019

Otterburn Park, le 19 décembre 2018 – Lors d'une assemblée publique extraordinaire tenue le 18 décembre dernier, le conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park a approuvé le budget 2019 ainsi que le programme des dépenses d'immobilisations pour 2019, 2020 et 2021.

L'année 2019 marque le dépôt d'un nouveau rôle triennal qui sera en vigueur pour les trois prochaines années. La nouvelle valeur des propriétés est déterminée selon les conditions du marché immobilier qui prévalaient au 1^{er} juillet de l'année qui précède l'année du rôle soit au 1^{er} juillet 2017.

« Ce nouveau rôle impose une augmentation de 3,12 % de la valeur imposable des propriétés. Conscient de l'impact pour les propriétaires de résidences unifamiliales, le conseil municipal a pris la décision de réduire le taux de taxation résidentiel. Le taux passera donc de 0,8370 \$ par 100 \$ d'évaluation, en 2018, à 0,8270 \$ par 100 \$ pour 2019 », de souligner M. Denis Parent, maire de la Ville d'Otterburn Park.

Les autres tarifications, que l'on parle de l'eau potable, de l'assainissement de l'eau ou de la collecte des matières résiduelles, ont subi une hausse limitée à l'inflation. De façon globale, les citoyens d'Otterburn Park, propriétaires d'une maison dont la valeur moyenne est de 306 700 \$ verront leur compte de taxes augmenter de 1,8 %, un taux se situant en deçà de l'indice des prix à la consommation qui atteignait 2 % au 31 août 2018.

« Le conseil continuera de prioriser l'amélioration des services aux citoyens en ciblant des projets significatifs qui tiennent compte de leur capacité de payer. Ainsi, les travaux de mise à niveau des infrastructures se poursuivront afin d'améliorer le réseau souterrain alors que la piscine municipale extérieure accueillera ses premiers baigneurs dès le début de l'été 2019 », de conclure le maire.

Les détails du budget sont disponibles au www.ville.otterburnpark.qc.ca, sous Vie démocratique > budget et situation financière.